SPORTCOLL Documentation

BLC

LE CAHIER DES EXPERTS

CAHIER DES EXPERTS #81

UNE RENTRÉE SPORTIVE CONTRAINTE : UNE OBLIGATION DE DIVERSIFICATION. L'EXEMPLE DE L'ÉQUITATION

17.09.2020

EDITO

Vers un pacte associatif de sérénité ?

BRUNO LAPEYRONIE
Maître de conférences associé
Université de Montpellier
Enseignant chercheur & Consultant
Bordeaux

> “J’ignore si cette tribune permet une compréhension de la dynamique actuelle, elle permet au moins de partager un regard critique, éminemment positif, comme le suggère (et je vous suggère la lecture du petit ouvrage d’) Egard Morin dans le « Le sport porte en lui le tout de la société » (Le cherche midi, 2020)”

A force de questionner la logique des choses sportives, il se peut qu’on en perde sa boussole. A trop vouloir me focaliser sur le sport territorial, il m’a couté très certainement une erreur d’attention, et vous ne m’en tiendrez pas rigueur, j’espère. Si bien qu’aujourd’hui, le sens des actions sportives de cette rentrée me semble s’écarter d’une certaine logique de développement du sport local. J’ignore si cette tribune permet une compréhension de la dynamique actuelle, elle permet au moins de partager un regard critique, éminemment positif, comme le suggère (et je vous suggère la lecture du petit ouvrage d’) Egard Morin dans le « Le sport porte en lui le tout de la société » (Le cherche midi, 2020).

Pour paraphraser Marcel Mauss (comme tout étudiant de première année d’études en sciences du sport), le sport, fait social total, connait, comme l’ensemble de la société, une blessure majeure lors de cette crise sanitaire. Elle connait surtout les conséquences de la crise sanitaire plus que la crise elle même. Fortement sensibilisés (apeurés ?) par les messages incessants de prudence, les acteurs du sport ont réagi fortement par l’arrêt des pratiques de masse dès le printemps, par un « stop and go » médiatique du sport de haut-niveau sans public (c’est ici que l’incompréhension me gagne) et par la reprise cadenassée d’un sport étouffé par des contraintes contraires aux logiques internes et motrices : masque ou pas pour l’entraineur de foot ? Pas de « cas-contact » pour des joueurs copains d’un sportif contaminé (car le contact n’a pas été prolongé) ? Faire du vélo avec un masque à Paris ? Bref, ne stigmatisons pas sur le port du masque, mais il est aisé de souligner une difficile alchimie avec les pratiques sportives.

Au-delà du constat, quatre grands axes questionnent fortement le développement du sport territorial, ne serait-ce que lors de la semaine dernière. Celle-ci a été rythmée par différents éléments, qui, étalés sur la table, souffrent quelque peu d’harmonie globale.

Premièrement le sport spectacle continue sa limitation de jauge de 5000 spectateurs dans les enceintes sportives, avec des dérogations qui semblent à la carte: Roland Garros à 11 500 alors que des stades gigantesques de 35 ou 40 000 places restent à 5000 maxi. Pourquoi pas une règle unique d’un pourcentage de remplissage de stage (1 siège sur 4 ou 5 par exemple), à la fois simple, compréhensible par tous et adapté au contexte, comme le rappelait un président de club de football professionnel ?

Deuxièmement : quel est le sens du haut-niveau quand des champions du monde sont champions d’une moitié de concurrents, qu’une équipe de foot est vidée de presque toute son équipe titulaire, quand un tennisman est éliminé par un coup d’humeur sans saveur, ou quand le directeur du Tour de France lui-même est expulsé de l’île d’Oléron (aucun cycliste cependant, pourtant cas contact, comme le chef du gouvernement, écarté une semaine des affaires).

EDITO

Vers un pacte associatif de sérénité ?

BRUNO LAPEYRONIE
Maître de conférences associé
Université de Montpellier
Enseignant chercheur & Consultant
Bordeaux

> Je souhaite donc que cette semaine soit rythmée par un pacte de solidarité, posant les bases saines et équilibrées de notre passion (sportive).

Troisièmement, la lecture de la missive envoyée au Premier ministre par les Présidents des groupes Sport de l'AMF (David Lazarus), de France Urbaine (Roselyne Bienvenu), de l'ANDES (Marc Sanchez), de l'ADF (Bruno Belin) et de l'ARF (Jean-Paul Omeyer) souligne l'oubli du sport dans le plan de relance, notamment pour les équipements sportifs au parc vieillissant. Au moins, tout le monde s'accorde sur le sujet sportif de la vétusté batimentaire ; D'ores et déjà, cela promet des réactions positives (120 millions potentiellement récupérées sur l'emploi, la transition énergétique et le développement numérique) et moins positives (« Et pourtant » de Patrick Bayeux dans les acteurs du sport du 10 septembre).

Enfin et quatrièmement, les collectivités territoriales et les associations (pas de jaloux) s'auto-attribuent leur titre de premier de classe ou bonnet d'âne dans le respect plus ou moins zélé des procédures et protocoles, sans que l'on ne sache vraiment la portée juridique de ceux-ci (et si une collectivité n'en faisait qu'à sa tête et ouvrait ses piscines sans protocole ?). Interrogeons-nous également sur le citoyen sportif qui s'est porté volontaire pour critiquer et évaluer des procédures qui contraignent le sport, parfois jusqu'à son essence. Mais on progresse, les cyclistes peuvent encore pédaler au-delà du kilomètre de rayon de leur domicile comme il n'y a pas si longtemps.

La vie et la mort de certaines associations sportives se jouent à présent avec leurs nouvelles adhésions, la fidélisation des licenciés, le soutien des collectivités et des partenaires et le choix de nouvelles activités. Sauf que le 09 septembre, le sondage ODOXA fait pour RTL (http://www.odoxa.fr/sondage/clubs-sportifs-conditions-sanitaires-forte-baisse-inscriptions-perspective/) imagine 1 million de licenciés sportifs en moins (soit 10 points de moins, notamment pour les jeunes), conséquence directe de la crise sanitaire et des questions lors de la pratique sportive de « petit niveau » (Cyrulnik 2020). Le climat n'est guère propice à la confiance et sérénité des dirigeants associatifs. Je souhaite donc que cette semaine soit rythmée par un pacte de solidarité, posant les bases saines et équilibrées de notre passion (sportive).

En concluant avec l'évidence que le rapport au sport change fondamentalement lors de cette rentrée. Ce cahier des experts va s'attarder à étudier le rapport à l'équitation et au cheval selon que l'on soit un homme ou une femme. Si le sujet a été déjà traité, il reste, comme le montre cette recherche universitaire, beaucoup à étudier, et donc à faire.

Je remercie Camille Diacurachi pour ce travail et je vous souhaite une excellente lecture et un bon courage pour cette rentrée particulière.

L'AVIS DES EXPERTS

CAMILLE DIACURACHI
Master STAPS
UFR STAPS

> Le bien-être animal se présente aujourd'hui, au sein de notre société, comme une évidence. Il est donc utile que les professionnels du monde équestre s'adaptent pour démocratiser et relancer la pratique de l'équitation avec de nouvelles activités pouvant attirer un nouveau public

Merci de vous présenter en quelques mots.

Je suis Camille Diacurachi, j'ai 22 ans et je suis étudiante en Master Management du Tourisme Sportif. Après un parcours plutôt atypique mais toujours orienté tourisme, sport ou management, j'ai décidé d'intégrer une formation qui me permette d'allier tous ces secteurs d'études. Passionnée par les chevaux et désireuse d'en apprendre toujours plus sur ce sport qui fait partie de mon quotidien depuis plus de 10 ans, c'est naturellement que ma recherche s'est orientée vers les changements observés dans les pratiques équestres depuis la féminisation de l'équitation.

Merci donc de présenter votre travail universitaire.

Pour ce travail de recherche, je me suis intéressée au monde équestre et en particuliers à ses évolutions depuis les années 1970, mais également aux notions de bien-être et de féminisation qui pourraient entrainer des changements dans la pratique sportive. Plusieurs questions se sont alors posées, permettant d'émettre des hypothèses relatives à la féminisation et au fait que la société puisse jouer un rôle sur la prise en compte du bien-être animal et donc sur l'évolution des pratiques équestres. Afin d'obtenir les avis des cavaliers et des professionnels du monde équestre sur ce sujet, j'ai réalisé un questionnaire, diffusé à échelle nationale.

En quoi ce travail peut être utile pour les professionnels des collectivités et associations sportives ?

Suite à cette étude, il est important de noter que les cavaliers, propriétaires ou non, pratiquants de disciplines variées, souhaitent se diriger vers des activités où la compréhension du cheval est mise en avant, des pratiques plus respectueuses de l'animal. Dans cette même perspective ils sont de plus en plus soucieux du bien-être de leur chevaux vis à vis des hébergements, des soins et des aliments qui leurs sont prodigués. La prise en compte des nouveaux besoins et attentes des cavaliers est essentielle pour les professionnels du monde équestre.

L'objectif est d'adapter l'offre et les installations dans les structures afin de satisfaire au mieux les pratiquants. Le bien-être animal se présente aujourd'hui, au sein de notre société, comme une évidence. Il est donc utile que les professionnels du monde équestre s'adaptent pour démocratiser et relancer la pratique de l'équitation avec de nouvelles activités pouvant attirer un nouveau public.

MS
MANAGEMENT DU SPORT
MASTER MTS

L'AVIS DES EXPERTS

EXTRAITS DU MÉMOIRE *(PAGES 24-25)*

L'EVOLUTION DES PRATIQUES EQUESTRES

AU SEIN D'UN CONTEXTE SOCIAL FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES PRATIQUES.

D'après Jez, « la filière doit s'attendre à de fortes ruptures, liées à l'apparition des avancées techniques et aux évolutions sociétales, qu'il est préférable d'anticiper plutôt que subir : émergence des nouvelles technologie de l'information dans la traçabilité sanitaire, développement d'un suivi médicalisé de l'entrainement, apparition de la génomique et de ses conséquences sur la caractérisation objective des équidés, sélection, aide à la commercialisation et à l'utilisation, prise en compte du comportement et du bien-être des chevaux » (2014, p. 5)

Problématique et hypothèses

Comme le remarque Corine Pelluchon « Nos rapports aux animaux sont un miroir dans lequel nous voyons ce que nous sommes devenus au fil des siècles » (Pelluchon, 2017). Il est vrai que nos rapports aux animaux ont évolué au cours des années, on note l'apparition d'une certaine considération des conséquences de nos actions sur les animaux (Bondolfi, 1995, p. 29), de même on peut souligner l'évolution du statut juridique de l'animal et les lois qui y sont apparentées. En effet, depuis les années 1990 on observe une importante croissance de la sensibilité de la population vis-à-vis de la protection animale, de nombreux textes (décrets, arrêtés, notes de service…) sont venus s'ajouter à l'arsenal réglementaire développé en France (Languille & Fabre, 2014).

Synchroniquement à ces phénomènes, le monde du cheval connait une féminisation importante, il semble que la composante affective que comporte la relation homme-cheval attire de plus en plus un public féminin sensible à la compagnie et au bien-être du cheval. La représentation du cheval, qui tend à devenir un animal de compagnie au détriment de « l'outil » de travail laisse planer le doute sur les bases fondatrices de l'équitation sportive qui utilise le cheval comme instrument de travail. En effet, comme le souligne Tourre-Malen « L'amour du cheval, motivation principale des cavaliers, comporte une dimension paradoxale : l'équitation se base sur l'utilisation d'un animal pour le plaisir du cavalier. À cheval, le cavalier « instrumentalise » l'objet de son amour ; le pansage et les soins se situent, eux, hors de cette instrumentalisation » (2003, p. 133-146). L'auteur note également que « À pied, se dessine aussi la dimension affective qui attache le cavalier à l'animal et qu'il ne peut exprimer en selle. Ces manifestations de l'affectivité sont particulièrement marquées et visibles chez les femmes. Pour certaines, le temps passé auprès du cheval et la qualité de ce moment l'emportent sur le temps passé à cheval et sur la technique équestre » (2003, p. 133-146). Se dessine alors les différences entre cavaliers et cavalières, il semble que les femmes soient plus sensibles et attachées à la relation avec leur monture, cet intérêt se révèle à travers les soins qu'elles leurs accordent.

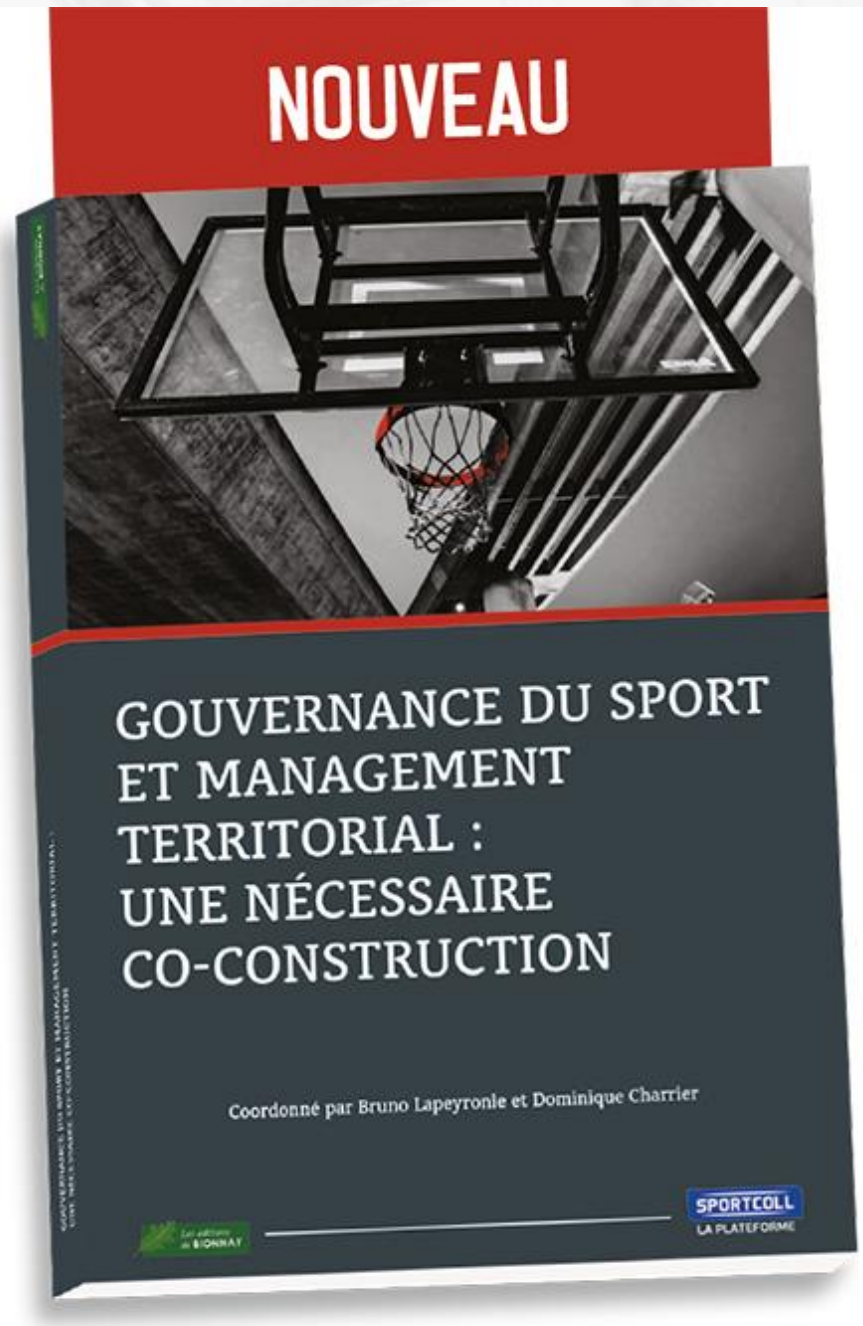

GOUVERNANCE DU SPORT ET MANAGEMENT TERRITORIAL : UNE NÉCESSAIRE CO-CONSTRUCTION

Un ouvrage coordonné par :

BRUNO LAPEYRONIE ET DOMINIQUE CHARRIER

SPORTCOLL LA PLATEFORME

ANDIISS Le réseau territorial du sport

Les thèmes abordés

- LA GOUVERNANCE DU SPORT
- LA MUTATION DES PRATIQUES SPORTIVES
- LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, SITES ET ESPACES SPORTIFS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN
- JOP 2024 : LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

CET OUVRAGE PROPOSE DE CROISER LES ANALYSES D'UNIVERSITAIRES ET DE PROFESSIONNELS CONCEVANT ET APPLIQUANT DES PROJETS TERRITORIAUX CONCRETS. POUR CHAQUE THÈME, LES AUTEURS IDENTIFIENT LES ENJEUX ET LIVRENT DES TÉMOIGNAGES OU EXPÉRIENCES SUR LE SPORT TERRITORIAL.

BON DE COMMANDE

❑ **Oui, je commande "Gouvernance du sport et management territorial : une nécessaire co-construction" au prix de 26,50 €TTC ***

❑ Mme ❑ M.

❑ Je réglerai à réception de la facture correspondante par chèque à Editions de Bionnay

❑ Je règle par virement bancaire.
À réception du règlement, je recevrai une facture acquittée.
SIRET : 40132543600020. Banque CRCA Loire - Haute-Loire St Etienne Wilson Code banque 14506. Code guichet 00044. Compte 51775107060. Clé 62

Nom _____ Prénom _____

Société _____ Adresse _____

_____ CP _____ Ville _____

Tél. _____ Fax _____ Email _____

Profession _____

Conformément à la loi informatiques et libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos coordonnées. Pour assurer la continuité de votre service abonnement, votre abonnement est reconductible, annuellement, par tacite reconduction sauf dénonciation par lettre recommandée, deux mois avant son échéance.

* Frais de port compris

Les éditions de BIONNAY
493, Route du Château de Bionnay
69640 Lacenas
T. 04 74 02 25 25 - F. 04 37 55 08 11
leseditionsdebionnay@orange.fr

Date & signature